

Pays Rhénan

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

BULLETIN

n.8

1^{er} semestre
2020

Dalhunden – Drusenheim
Forstfeld – Fort-Louis
Gambshheim – Herrlisheim – Kauffenheim
Kilstett – Leutenheim – Neuhaeusel
Offendorf – Roeschwoog – Roppenheim
Rountzenheim-Auenheim – Sessenheim
Soufflenheim – Stattmatten

DE BELLES RÉALISATIONS !



Chers lecteurs,

« Pays Rhénan », notre bulletin intercommunal, vous informe régulièrement sur les travaux, les décisions et les projets de notre Communauté de Communes depuis 2014. Ce huitième numéro est le dernier du mandat actuel de nos élus, puisqu'une nouvelle assemblée sera issue des prochaines élections municipales et communautaires au printemps prochain.

C'est pour moi l'occasion de mettre en lumière les principales réalisations de cette année écoulée :

- l'ouverture de la piscine intercommunale « Odonates »
- la signature de la convention d'aménagement avec la société Axioparc et les premiers projets d'installation d'entreprises dans la nouvelle Zone d'Activités à Drusenheim-Herrlisheim
- l'adoption du Plan Climat Air-Énergie Territorial
- l'approbation du Plan Local d'Urbanisme intercommunal
- la finalisation du projet de Maison de Services et de siège de la Communauté de Communes, futur lieu d'accueil destiné à faciliter vos démarches
- l'aménagement des parkings des gares
- le déploiement de la fibre optique
- le dynamisme de notre Office de Tourisme
- la continuité des actions des services aux habitants (Multi-Accueil, le Relais Assistantes Maternelles-Parents, Service Animation Jeunesse, Conseil Intercommunal des Jeunes, Mission Locale...).

Ces réalisations illustrent le rôle majeur joué par la Communauté de Communes dans la vie quotidienne de tous les habitants du territoire. Elles sont le fruit de l'investissement et du travail de tous, élus, personnels de la Communauté de Communes et acteurs du territoire. Qu'ils soient chaleureusement remerciés ici pour leur engagement.

Je vous souhaite une très belle année 2020.

Louis Becker

Président de la Communauté de Communes du Pays Rhénan



2 LES ACTIONS
EN COURS



Les élèves du club de natation La Vague.

3 LE BON PLAN
POUR LE CLIMAT



Cours d'aquabike.

4 LES SERVICES
AUX HABITANTS



Cours d'aquagym.

La nouvelle Zone d'Activités Axioparc

DEPUIS 2016, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PILOTE LA RÉHABILITATION DU SITE DE L'ANCIENNE RAFFINERIE DE DRUSENHEIM-HERRLISHEIM, QUI VA DEVENIR UNE ZONE D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES MAJEURE SUR NOTRE TERRITOIRE. EN AVRIL DERNIER, ELLE A CHOISI L'AMÉNAGEUR QUI VA RÉALISER L'OPÉRATION.



LES + DE LA ZONE

- Plus de 100 hectares pour accueillir des entreprises industrielles, artisanales, tertiaires ou logistiques
- 1 500 emplois prévus dans les prochaines années

Axioparc est une Zone d'Activités de nouvelle génération : située dans un écrin de verdure, elle sera accessible par les modes doux (à pied, à vélo) et offrira aux salariés un cadre de vie privilégié.

La Communauté de Communes du Pays Rhénan a fait appel à un aménageur dans le cadre d'une concession d'aménagement.

La future Zone d'Activités est baptisée « Axioparc ». L'aménageur retenu, le groupement Ville et Projets / Alpha Aménagement, a pour missions de :

- Suivre la conduite des études et les dernières démarches administratives nécessaires à la réalisation
- Réaliser les travaux d'aménagement et réaliser la coordination architecturale des constructions
- Commercialiser les terrains

D'ores et déjà, des entreprises ont fait part de leur fort intérêt pour Axioparc. Prochainement, le dossier de réalisation de la ZAC sera approuvé.

Il sera en consultation sur www.cc-paysrhenan.fr

Un second rond-point sera construit en mai/juin, quelques perturbations sont à prévoir.

Les actions en cours

DES GARES EN BONNE VOIE

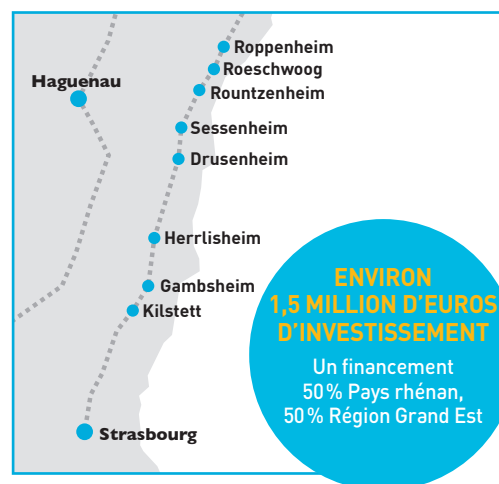
LE PAYS RHÉNAN A ENGAGÉ EN 2018 UN PROGRAMME ORIGINAL ET AMBITIEUX D'AMÉLIORATION DES GARES DE LA LIGNE TER STRASBOURG-LAUTERBOURG.

En partenariat avec la Région Grand Est et la SNCF, six gares de la ligne, à vocation intercommunale, sont aménagées pour répondre aux besoins croissants de mobilité, le tout en dix-huit mois et en poursuivant deux grands objectifs :

- l'accès de tous aux transports collectifs, avec un accueil amélioré pour les personnes à mobilité réduite, les piétons, les vélos, les voitures et les bus ;
- moins d'émissions de CO₂, sachant qu'un trajet en TER émet sept fois moins de CO₂ que le même trajet en voiture.

L'ensemble de l'opération permet d'offrir 244 places de stationnement supplémentaires et, selon les gares, des dépose-minute, des quais bus, des abris vélos, des fourreaux pour de futures bornes de recharge électrique et des éclairages en luminaires LED pour les économies d'énergie.

Aujourd'hui, les travaux des gares de Rountzenheim-Auenheim, Herrlisheim, Drusenheim, Gamsheim et Sessenheim sont terminés. Le dernier chantier est celui de la gare de Roeschwoog, dont le projet a nécessité des études complémentaires et est reporté à 2020.



Pour accéder aux gares de la ligne :



- Nombre de places de stationnement voitures auparavant : 291
- Taux d'occupation des parkings aujourd'hui : souvent plus de 100 % (mais aussi utilisation de la voirie publique aux abords des gares)
- Nombre de places de stationnement voitures aujourd'hui : 535, dont 6 places pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR)
- Nombre de stationnement vélos auparavant : 289
- Nombre de stationnement vélos aujourd'hui : 339

METTONS PLUS DE VÉLO DANS NOS VIES

La Communauté de Communes s'engage dans la réalisation d'un schéma directeur vélo. Ce document permettra d'identifier et de programmer la continuité des aménagements existants, d'encourager la pratique et surtout de répondre aux besoins en terme de mobilité actives.

Aujourd'hui, le secteur qui émet le plus de gaz à effet de serre dans le Pays Rhénan est celui du transport routier. Miser sur le vélo, c'est donc agir directement pour le climat.

Selon les recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé, il est recommandé pour un adulte de pratiquer 30 minutes de sport par jour, alors profitez de nos 17 km de pistes cyclables !



PLUi : NOTRE VISION COMMUNE DE L'AMÉNAGEMENT

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) a été approuvé le 7 novembre 2019. Il est désormais en vigueur et s'applique sur l'ensemble de nos 17 communes. Il optimise et simplifie ainsi les règles d'urbanisme sur notre territoire en remplaçant 10 anciens documents d'urbanisme (Plans d'Occupation des Sols et Plans Locaux d'Urbanisme notamment) par un seul document.

Le PLUi est un projet fédérateur, qui a permis une réflexion commune sur l'aménagement de notre territoire. Il tient compte des réalités de chacune de nos communes.

CE QUE PRÉVOIT LE PLUi

Le PLUi reflète la volonté de respecter le précieux équilibre entre besoins de logement, besoins d'activités économiques et d'emplois et protection de nos richesses agricoles et naturelles. L'un de ses enjeux

est de diminuer la consommation foncière tout en préservant nos potentiels de développement.

Il prévoit notamment :

- 280 logements nouveaux par an pour répondre aux besoins des habitants
- 72 hectares de zones à vocation d'activités économiques en extension des zones urbaines existantes, pour poursuivre le développement économique, continuer de proposer des emplois locaux et près de 100 hectares pour la nouvelle zone d'activités Axioparc.

De plus, notre territoire est constitué de 78 % de zones agricoles et naturelles désormais strictement préservées de l'urbanisation.

→ POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS : www.cc-paysrhenan.fr
Rubrique « aménagement du territoire »

TERRITOIRE NUMÉRIQUE

→ 2 MILLIONS D'EUROS INVESTIS PAR LE PAYS RHÉNAN DANS LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE

Déjà dix communes de la Communauté de Communes du Pays Rhénan disposent d'une couverture Très Haut Débit grâce au réseau Rosace : Dalhunden, Forstfeld, Fort-Louis, Kauffenheim, Leutenheim, Neuhaeusel, Roppenheim, Rountzenheim-Auenheim, Soufflenheim et Stattmatten.

Des travaux restent à conduire à Roeschwoog et Sessenheim qui seront raccordées au

premier semestre 2020, Kilstett et Offendorf en 2020/2021.

Le Pays Rhénan vient également de signer une convention avec l'opérateur Orange qui déploiera son propre réseau de fibre optique entre 2020 et 2022 à Gamsheim, Herrlisheim et Drusenheim. Orange financera intégralement cette opération. Notre territoire sera couvert à 100 % en 2022.

En savoir plus Des réunions publiques sont organisées pour les habitants au fur et à mesure de l'ouverture des commercialisations. Visitez le site de Rosace : www.rosace-fibre.fr

LA BELLE DYNAMIQUE DU TOURISME !



Exemple de pod.

Hébergements insolites au camping du Stædly

Pour répondre aux attentes de la clientèle, et notamment celles des cyclo-touristes, voici les pods, des huttes de camping en épicéa dotées de couchages, mini-cuisines et sanitaires. Ces petits cocons de bois qui séduisent de plus en plus en France invitent à passer des nuits toutes naturelles. Six pods, financés par la Communauté de Communes sont en cours de construction au camping du Stædly.

Ils seront prêts au printemps. Ils viendront compléter l'offre de dix chalets proposée depuis quelques saisons.

→ POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS : www.camping-paysrhenan.fr ou www.visitpaysrhenan.alsace ou 03 88 86 42 18

SOUTENONS LES POTIERS

Des potiers de Soufflenheim et de Betschdorf réunis en association se lancent dans l'obtention d'une IGP (Indication Géographique Protégée) pour valoriser leur savoir-faire et être mieux protégés contre la concurrence déloyale. L'IGP impliquera une forte communication et sera l'occasion d'un excellent coup de projecteur sur le Pays Rhénan. Les potiers sont soutenus et accompagnés dans leur démarche localement par la la Communauté de Communes du Pays Rhénan et l'Office de Tourisme.

Pour l'économie et l'emploi : UNE CONVENTION SIGNÉE AVEC LA RÉGION GRAND EST

Le Pacte Offensive Croissance Emploi (POCE), mis en œuvre par la Région Grand Est, permet l'action en direction des entreprises et s'appuie sur l'éventail des aides en direction des entreprises, des zones d'activités, du commerce... Le POCE entre la Région Grand Est, la Communauté de Communes Plaine du Rhin, la Communauté de Communes du Pays Rhénan et le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) de la Bande Rhénane a été signé en octobre 2019.

Il vise à conforter la présence des industries et leurs projets de développement, mais également à attirer de nouveaux projets d'implantation dans nos Zones d'Activités à l'instar d'Axioparc. Il vise aussi à soutenir le commerce, l'artisanat et le tourisme.



Signature du Pacte Offensive Croissance Emploi le 22 octobre 2019 dans les locaux de la société Tello à Herrlisheim.

BONNE NOUVELLE POUR LE TRI

Le SMITOM de Haguenau-Saverne s'engage dans le « Projet métal » et rend ses bacs jaunes de plus en plus vertueux : ils acceptent désormais l'ensemble des emballages métalliques, y compris de petite taille : feuilles en aluminium, barquettes, capsules de café, poches de compote, bouchons, bougies chauffe-plat, opercules, couvercles, etc.

Une tonne d'aluminium recyclé permet d'économiser 95 % d'énergie et 6,9 tonnes de CO₂.

Un très bon rendement qui justifie vraiment d'augmenter la collecte et le recyclage.

On s'y met !



Le bon plan pour le climat

CHANGER NOS HABITUDES : UNE NÉCESSITÉ



Robert METZ
Maire de Sessenheim,
Vice-Président
de la Communauté
de Communes
du Pays Rhénan
délégué à
l'environnement

Le réchauffement climatique est désormais perceptible par tout un chacun et nous devons nous mobiliser pour prendre en main notre avenir. L'élaboration du Plan Climat du Pays Rhénan a déjà été l'occasion d'un formidable

mouvement dans ce sens, notamment au sein du Club Climat, réunissant tous les acteurs qui souhaitent s'engager à nos côtés, et au travers de la participation des habitants via le forum citoyen. Je tiens à remercier chaque participant. Aujourd'hui, la prise de conscience est collective et nous pouvons en tirer des enseignements positifs pour mieux consommer, mieux produire, mieux nous déplacer.

Nous pouvons agir directement dans nos territoires et toutes les collectivités de France s'inscrivent dans la même démarche. Il est inexact de croire que nous sommes impuissants, c'est même le contraire. Réduire nos émissions de gaz à effet de serre de 3,5 % par an comme le prévoit notre Plan Climat, c'est possible, et ce sera efficace !

LA STRATÉGIE RETENUE

	PLAN CLIMAT DU PAYS RHÉNAN	OBJECTIFS À ATTEINDRE ENTRE 2015 ET 2030	OBJECTIFS À ATTEINDRE ENTRE 2015 ET 2050
	Baisse des consommations d'énergie	- 35 %	- 74 %
	Baisse des émissions de gaz à effet de serre	- 35 %	- 88 %
	Développement des énergies renouvelables (hors hydraulique) pour atteindre...	32 % de la consommation totale d'énergie	82 % de la consommation totale d'énergie
	Développement de la séquestration de carbone pour atteindre...	15 % des émissions de gaz à effet de serre séquestrées	LA NEUTRALITÉ CARBONE (= 100 % des émissions de gaz à effet de serre séquestrées)

→ GAZ À EFFET DE SERRE :

Composés chimiques contenus dans l'atmosphère qui piègent les rayons infrarouges émis par la terre. Plus ils sont abondants, plus l'atmosphère et le sol se réchauffent. Le principal est le dioxyde de carbone ou gaz carbonique (CO₂). Les gaz à effet de serre émis par les activités humaines proviennent notamment de l'utilisation de combustibles fossiles, de procédés industriels, de la déforestation...

→ ÉNERGIES RENOUVELABLES :

Sources d'énergies dont le renouvellement naturel est assez rapide pour qu'elles puissent être considérées inépuisables à l'échelle du temps humain (exemples : solaire, éolien, hydraulique, géothermique, biomasse...).

→ NEUTRALITÉ CARBONE :

L'équilibre entre les émissions de gaz à effet de serre d'origine humaine et leur retrait de l'atmosphère par l'homme ou de son fait. Le retrait par l'homme (séquestration de carbone) peut notamment se réaliser en préservant, restaurant ou renforçant la capacité d'absorption des puits de carbone naturel (forêt, sols, océans).

LE PROJET DE « PLAN CLIMAT-AIR-ÉNERGIE TERRITORIAL » DU PAYS RHÉNAN A ÉTÉ APPROUVÉ LE 16 DÉCEMBRE DERNIER.

Comme tous les territoires de plus de 20 000 habitants, la Communauté de Communes du Pays Rhénan doit réaliser un Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET).

Le Plan Climat est un projet territorial de développement durable. À la fois stratégique et opérationnel, il prend en compte l'ensemble des problématiques climat, air et énergie pour se décliner en plusieurs axes d'actions.

Face aux enjeux énergétiques et climatiques majeurs auxquels nous sommes confrontés, le Plan Climat du Pays Rhénan s'articule autour des 5 objectifs :

- Réduire les émissions de gaz à effet de serre
- Se préparer aux changements climatiques en cours
- Renforcer la sobriété énergétique et baisser notre dépendance aux énergies fossiles (carburant, gaz, fioul...)
- Développer les énergies renouvelables
- Améliorer la qualité de l'air

LE DIAGNOSTIC DE NOTRE TERRITOIRE

Le diagnostic de notre territoire, qui a servi de base à l'élaboration de la stratégie (voir ci-contre), met en lumière les points sur lesquels nous devrons à l'avenir porter toute notre attention.

En particulier le transport : la présence de l'autoroute, de la voie ferrée Strasbourg-Lauterbourg et du Rhin font du Pays Rhénan un territoire de transit, avec un impact fort sur la qualité de l'air local. Nos déplacements (72 % des actifs travaillent en dehors du territoire) sont également nombreux et la voiture est très majoritairement utilisée (elle représente 41 % des consommations d'énergie du secteur).

Le territoire est particulièrement vulnérable face aux conséquences du dérèglement climatique, avec des risques d'inondations et de mouvements des sols argileux. Mais nous avons également des atouts, puisque nos espaces

naturels et agricoles, qu'il est donc très important de préserver, absorbent une partie du CO₂ émis (19 800 tonnes de CO₂ par an).

QUE CONTIENT LE PLAN CLIMAT ?

Le Plan Climat porte sur de grands projets mais aussi de petits gestes du quotidien sur lesquels nous pouvons tous agir pour ralentir le changement climatique : nos déplacements, le logement, la production, notre consommation... Il a été élaboré au cours de l'année 2019 dans une très large concertation avec les acteurs du territoire et les citoyens, notamment autour du Club Climat, du forum citoyen et du comité de pilotage réunissant les élus et les partenaires (État, Région Grand Est, Département du Bas-Rhin, ADEME, ATMO, etc.).

La stratégie retenue fixe deux horizons, 2030 et 2050, et elle s'inscrit dans des objectifs chiffrés (voir ci-contre). Un plan d'actions a été bâti sur cette base. Ces deux volets, stratégie et plan d'actions, constituent le Plan Climat-Air-Énergie du Pays Rhénan qui sera mis en œuvre à partir de mi-2020.

Riche et ambitieux, le plan compte 20 actions, qui vont des incitations à améliorer la qualité énergétique des bâtiments au soutien à une consommation responsable et aux circuits courts, en passant entre autres par la production locale de chaleur et de froid, le renforcement de l'utilisation du train et des modes doux, l'accroissement du pouvoir de séquestration du carbone du territoire, les incitations à utiliser des techniques agricoles moins émettrices de gaz à effet de serre ou encore la réduction et la meilleure gestion des déchets.

En savoir plus

DÉCOUVREZ TOUTES LES ACTIONS DU PLAN CLIMAT :

www.cc-paysrhenan.fr
Rubrique « vivre »
Restez attentif, vous serez consulté prochainement.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DONNE L'EXEMPLE !

LE PAYS RHÉNAN SOUHAITE ÊTRE EXEMPLAIRE DANS LES DOMAINES DE L'ACCESSIBILITÉ ET DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE. IL DÉCIDE SOUVENT D'ALLER PLUS LOIN QUE LA RÉGLEMENTATION. VOICI UN TOUR D'HORIZON DES SOLUTIONS ET DES RÉALISATIONS DANS LES ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES.



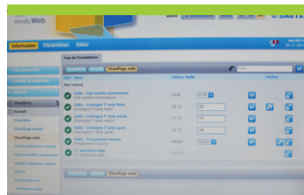
Le nouvel auvent du RAM-P.

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES-PARENTS (RAM-P)

Les locaux ont été rénovés à l'été 2019, avec l'installation :

- D'un auvent permettant de diminuer les apports solaires directs qui surchauffent le bâtiment
- D'une ventilation double flux, plus économe et qui améliore la qualité de l'air intérieur
- D'une chaudière neuve, à condensation et régulation intégrée, pour davantage de sobriété énergétique

Les locaux ont également été rendus accessibles aux personnes à mobilité réduite.



Système de régulation du chauffage.

SALLE POLYVALENTE ESCAL

En 2019, la régulation du chauffage a été remplacée, la mise en accessibilité a également été réalisée.



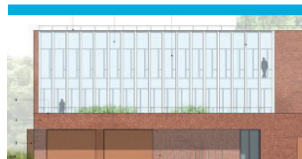
La moquette solaire installée sur le toit de la piscine.

PISCINE ODONATES

Les piscines publiques sont des gouffres énergétiques et ne sont soumises à aucune réglementation thermique. La Communauté de Communes a néanmoins souhaité concevoir une piscine basse consommation.

Elle intègre en particulier :

- Une moquette solaire pour le préchauffage de l'eau des bassins
- La récupération des calories de l'eau des douches pour préchauffer l'eau sanitaire
- La récupération d'eau pour le lavage des filtres à sable



FUTURE MAISON DE SERVICES

L'objectif est de limiter l'empreinte environnementale du chantier et du futur bâtiment, en anticipant sur la future réglementation thermique 2020.

Pour cela seront mis en œuvre :

- Une isolation efficace
- Des automates pour limiter les consommations d'énergie
- Des panneaux photovoltaïques en autoconsommation
- Des matériaux à empreinte carbone limitée
- Des aménagements extérieurs respectant la perméabilité des sols.

Les services aux habitants

LA PISCINE EST OUVERTE DEPUIS OCTOBRE !

LE 28 SEPTEMBRE 2019 A EU LIEU L'INAUGURATION DU PREMIER GRAND ÉQUIPEMENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES : LA PISCINE ODONATES. ELLE EST À LA DISPOSITION DES HABITANTS DU PAYS RHÉNAN ET AU-DELÀ.

En plus de l'accueil du public en libre accès ou lors des activités aquagym, aquabike ou plongée, la piscine toute neuve est en capacité d'accueillir 156 classes, ce qui représente 4 000 élèves ! Son équipe est passée pour cela de deux à quatre maîtres-nageurs sauveteurs. Le club *La Vague*, association sportive dédiée à la natation qui compte aujourd'hui près de 300 licenciés, met aussi son expérience au service de la natation sportive et de loisirs et permet l'accès à la compétition. Fin décembre 2019, près de 20 000 nageurs de tous âges avaient déjà profité du nouvel équipement.



Scolaires, clubs, école de natation, jardin aquatique, aquagym... Un équipement pour tous !

On attend
70 000
utilisateurs
par an !

AQUAGYM

L'aquagym est un excellent moyen d'allier plaisir de l'eau et bienfaits d'une activité sportive. Une fois immergé, le corps ne pèse plus que le tiers de son poids terrestre, ce qui facilite tous les mouvements et oblige les muscles à travailler davantage. L'aquagym est particulièrement bien adaptée à ceux qui ne sont pas forcément de grands sportifs : 30 minutes valent 1h30 de gymnastique terrestre !

AQUABIKE

Du vélo d'appartement dans l'eau ! Les vertus cardio-vasculaires de l'aquabike sont avérées. Dans l'eau, le cœur bat 10 % moins vite que dans l'air. Les graisses sont également brûlées en priorité et le massage dû au mouvement de l'eau permet de lutter contre la cellulite. C'est aussi une cure de jouvence pour les jambes lourdes. *Pour les séances d'aquabike, il est conseillé de se munir de chaussons néoprène et d'une bouteille d'eau.*

JARDIN AQUATIQUE

Ces séances sont avant tout un moment ludique, que les parents partagent avec leur enfant. Grâce aux neuf mois passés dans le ventre de la maman entouré de liquide amniotique, un bébé se sent naturellement à l'aise dans le milieu aquatique.

À partir de 4 mois, vaccins obligatoires.

CLUB "LA VAGUE"

Le club, dont le champ d'actions couvre un large périmètre de l'Alsace du Nord, propose différentes activités à la piscine du Pays Rhénan :

- Pratique compétitive
- Créneaux loisirs
- Activité « *Nagez Forme Santé* »
- Stages « *J'apprends à nager* » pour les enfants non-nageurs de 4 à 12 ans

La Vague : www.natationlavague.com
07 69 35 05 63 - contact.lavague@gmail.com

En
savoir
plus

Retrouvez les infos pratiques et le planning des activités de la piscine sur : www.cc-paysrhenan.fr Rubrique « découvrir »

Relais Assistantes Maternelles-Parents

LE GUICHET UNIQUE : PREMIÈRE ÉTAPE DANS LA RECHERCHE D'UN MODE DE GARDE

POUR QUI ? POUR TOUS LES PARENTS À LA RECHERCHE D'UN MODE D'ACCUEIL POUR LEUR ENFANT, QU'IL SOIT INDIVIDUEL OU COLLECTIF.

Comment accéder au guichet unique ?

- en se rendant sur le site de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) avec ce lien direct : www.monenfant.fr/web/guest/faire-une-demande-de-mode-de-garde-en-ligne
- le Relais Assistantes Maternelles-Parents se saisit de la demande et contacte le(s) parent(s) pour une première rencontre.

Pourquoi passer par le guichet unique ?

- pour obtenir des informations sur les modes d'accueil présents sur le territoire aussi bien individuels que collectifs : le fonctionnement, le coût, les particularités. Les échanges se font à partir des besoins des parents
- pour obtenir des indications de places disponibles
- pour obtenir des informations spécifiques au mode d'accueil individuel chez l'assistant maternel ou la garde à domicile : statut d'employeur, obligations, aides CAF...

IL VA Y AVOIR DU SPORT !

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LANCE UNE ÉTUDE SUR L'OFFRE ET LA DEMANDE SPORTIVE AINSI QUE SUR LA PRATIQUE DE SPORTS DE PLEINE NATURE POUR MIEUX RÉPONDRE AUX ATTENTES.

L'objectif est de mailler le territoire aussi bien en animations qu'en équipements sportifs. L'étude devra permettre aux élus de se questionner sur l'intérêt communautaire de certains projets.

L'enjeu sera aussi de répartir l'offre sportive de manière équilibrée sur l'ensemble du territoire communautaire.



Enquête
sur les attentes
et besoins
(ci-joint),
exprimez-vous !

L'ANIMATION JEUNESSE, TOUT UN PROGRAMME

L'ANIMATION JEUNESSE EST LE FRUIT DU PARTENARIAT ENTRE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS RHÉNAN ET LA FÉDÉRATION DES MAISONS DE JEUNES ET DE LA CULTURE D'ALSACE. AU TRAVERS DES MULTIPLES ACTIVITÉS PROPOSÉES, ELLE CONDUIT LES JEUNES VERS UN RÔLE DE CITOYEN ACTIF.

Ses objectifs sont multiples :

- Rencontrer les jeunes et les accompagner dans une dynamique de projets à construire collectivement
- Organiser des actions en partenariat avec les acteurs locaux (collectifs, collèges, écoles, associations, élus, volontaires...)
- Soutenir les initiatives locales (projets, formations, événements...)
- Soutenir et accompagner les élus et jeunes du Conseil Intercommunal des Jeunes.

Les activités se partagent entre actions éducatives au sein des collèges, activités toute l'année les mercredis, les week-ends ou lors

des vacances scolaires (sauf Noël), séjours ou mini-camps pendant les vacances, rencontres du Club Jeunes et des collectifs de jeunes volontaires qui organisent des actions et événements autour de cinq thèmes : nature, culture, animation, solidarité et jeux vidéo.

Pour contacter les animateurs :

Mail : animation.paysrhenan@fdmjc-alsace.fr

Facebook : [animjeunesse.paysrhenan](https://www.facebook.com/animjeunesse.paysrhenan)

Jonathan : 06 29 350 430

Florent : 06 17 24 37 41

Guillaume : 07 57 40 86 84

TOUTE L'ACTU
JEUNESSE EST À
RETROUVER SUR
www.cc-paysrhenan.fr
Rubrique « jeunesse »

À
noter

Les animateurs Jeunesse sont aussi présents toute l'année dans les 4 collèges fréquentés par les jeunes du Pays Rhénan : Soufflenheim, Herrlisheim, Drusenheim et La Wantzenau.

Les infos pratiques

LA PISCINE ODONATES

Rue de Dalhunden 67410 DRUSENHEIM

Tél : 03 88 53 31 70

piscine@cc-paysrhenan.fr

Horaires en période scolaire :

Mardi de 16h à 19h

Mercredi de 12h30 à 19h

Jeudi de 16h à 19h

Vendredi de 16h à 21h

Dimanche de 9h à 13h

Tarifs :

Adultes : 4,50 € l'unité - 37 € les 10

Enfants (4-16 ans) : 3 € l'unité - 25 € les 10

Enfants (0-3 ans) : 1,50 € l'unité - 8,50 € les 10

Tarif réduit (étudiants, seniors, PMR) :

3,50 € l'unité - 30 € les 10

Aquagym et aquajogging : 10 € l'unité

85 € les 10

Aquabike : 13 € l'unité - 110 € les 10

Jardin aquatique (1 adulte + 1 enfant) : 8 €

65 € les 10

LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES PARENTS

5, rue d'Offendorf 67850 HERRLISHEIM

Tél : 03 88 06 02 06

ram@cc-paysrhenan.fr

Les permanences au RAMP :

Lundi de 13h30 à 17h30 : permanence téléphonique

Mardi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h30, sur RDV

Jeudi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h30

Les permanences délocalisées :

Mercredi de 9h à 11h30 à Roeschwoog (semaine paire) ou Soufflenheim (semaine impaire) sur RDV

Vendredi de 9h à 11h30 à Sessenheim (semaine paire) ou Kilstett (semaine impaire) sur RDV

LE MULTI-ACCUEIL

2, rue du Général de Gaulle 67410 DRUSENHEIM

Tél : 03 88 06 01 11

multiaccueil.drusenheim@dalef.asso.fr

Crèche/halte-garderie pour les moins de 4 ans

56 places

Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

LE SERVICE ANIMATION JEUNESSE

4, rue de l'Étang 67480 ROESCHWOOG

Tél : 03 88 72 50 40

animation.paysrhenan@fdmjc-alsace.fr

[animjeunesse.paysrhenan](https://www.facebook.com/animjeunesse.paysrhenan)

L'ESCAL

Rue de la Moder 67770 DALHUNDEN

Tél : 03 88 86 04 48

Réservations au 03 88 06 74 30

contact@cc-paysrhenan.fr

Salle polyvalente et multifonctionnelle, elle propose salle, cuisine, bar et vestiaires.

Les tarifs Pays Rhénan :

- particuliers et entreprises : 675 € + charges le week-end
- associations : 495 € + charges le week-end
- forfait ménage : 50 €/heure

LA RÉGIE INTERCOMMUNALE ORDURES MÉNAGÈRES

8, rue des Tilleuls 67410 DRUSENHEIM

Tél : 03 88 53 47 42

rieom@cc-paysrhenan.fr

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h

à 17h (fermeture à 16h30 le vendredi)

4 déchèteries à votre service : Drusenheim -

Gambsheim - Roeschwoog - Sessenheim.

Suivi conso, calendriers de collecte, consignes

de tri et horaires des déchèteries sur

www.rieom.fr

L'OFFICE DE TOURISME DU PAYS RHÉNAN

accueil@dot-paysrhenan.fr

www.visitpaysrhenan.alsace

[TourismeenPaysRhénan](https://www.facebook.com/TourismeenPaysRhénan)

BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE À SOUFFLENHEIM

20b, Grand'Rue 67620 SOUFFLENHEIM

Tél : 03 88 86 74 90

BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE À GAMBSHEIM

Écluses du Rhin 67760 GAMBSHEIM

Tél : 03 88 96 44 08

LA ZONE DE LOISIRS DU STAEDLY

30, rue de l'Étang 67480 ROESCHWOOG

Tél : 03 88 86 42 18

camping.staedly@cc-paysrhenan.fr

www.camping-paysrhenan.fr

Camping ouvert du 1^{er} avril au 31 octobre

Location de chalets et de pods

Baignade surveillée les mercredis et week-ends

de juin, tous les jours en juillet-août

L'UNION DES PROFESSIONNELS DU PAYS RHÉNAN (UPER)

Président : Gilles BLANCK

www.uper.fr

contact@uper.fr

[uperalsace](https://www.facebook.com/uperalsace)

Créée en 2010, cette association est un acteur majeur de la vie économique et joue un rôle de relais auprès des professionnels. Elle élabore notamment des animations permettant de mettre en avant l'artisanat et le commerce de proximité.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

32, rue du Général de Gaulle 67410 DRUSENHEIM

Tél : 03 88 06 74 30

contact@cc-paysrhenan.fr

www.cc-paysrhenan.fr

Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h,

le vendredi de 9h à 12h

« Pays Rhénan » est édité à 20 000 exemplaires auprès des 17 communes de la Communauté de Communes.

Directeur de publication : Louis BECKER, coordination : Denis HOMMEL.

Crédits photos : Jean-Michel SCHEIDT, Alpha Aménagement, CC Pays Rhénan, OT Pays Rhénan, Lucquet Architectes, Loïc CHALMANDRIER, Elisabeth SCHERRER, La Vague.

Création graphique : Grafiti. Impression : Modern Graphic.

Imprimé sur papier 100 % FSC. Janvier 2020.